

Le budget—M. MacLaren

M. Orlikow: Monsieur le Président, étant donné que 40 p. 100 du 1.5 million de chômeurs canadiens sont des jeunes, que de 300,000 à 400,000 de ces derniers auront dans les prochaines semaines terminé leurs études universitaires ou secondaires et arriveront sur le marché du travail et que, l'été dernier, bon nombre d'étudiants n'ont pas obtenu un emploi, ce qui a nui énormément à la poursuite de leurs études, le député pourrait-il me dire s'il a en main des chiffres sur le pourcentage d'étudiants d'universités et d'établissements d'enseignement secondaire qui se chercheront sans succès un emploi cet été? Pourrait-il préciser pourquoi le gouvernement n'a pas pris les mesures voulues pour leur donner du travail au lieu de les forcer à demeurer oisifs le reste de l'été?

M. MacLaren: Monsieur le Président, le Programme d'emplois d'été pour les jeunes a été grandement élargi. Les mesures annoncées par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) l'autre jour répondront, selon moi, en partie à la question posée par le député qui semble ignorer tout de ces initiatives. En outre, en ce qui a trait à l'incapacité d'étudiants de gagner pendant l'été l'argent nécessaire à la poursuite de leurs études, le budget prévoit certaines améliorations au Programme de prêts aux étudiants du gouvernement fédéral, ainsi que des subventions continues aux universités. Les jeunes chômeurs bénéficieront d'une aide accrue.

Enfin, comme je l'ai mentionné précédemment, on offrira un soutien accru à la formation et au recyclage qui complètera ce qui existe à l'heure actuelle. Plus de 250,000 personnes, dont la moitié seront des jeunes, bénéficieront, je le répète, de ce seul programme au cours de cette année.

M. Domm: Monsieur le Président, de la déclaration du député d'Etobicoke-Nord je retiens surtout l'affirmation selon laquelle nous devons miser sur les investissements dans le secteur privé si nous voulons que la relance se fasse sentir. Le député ne croit-il pas qu'il serait peut-être plus avantageux de laisser tomber cet impôt de 3.5 milliards de dollars prélevé à la pompe qui n'a d'autre but que de permettre au gouvernement d'intervenir plus sur le marché en faisant l'acquisition de sociétés privées? Ne vaudrait-il pas mieux que ces 3.5 milliards prévus dans le budget n'y figurent plus, afin que cet argent reste dans les mains du consommateur au lieu de venir garnir les coffres du gouvernement? Le député ne juge-t-il pas, monsieur le Président, que c'est là la façon de relancer l'économie? Nous ne devrions pas donner plus d'argent à dépenser au gouvernement, mais plutôt compter sur le secteur privé pour amener une reprise.

M. MacLaren: Monsieur le Président, je suppose qu'en théorie, si l'on pouvait être sûr que des fonds équivalents seraient investis par le secteur privé d'une façon permettant d'améliorer la participation canadienne dans le secteur pétrolier, on pourrait laisser tomber cet impôt. Le problème qui s'est posé dans le passé, cependant, réside dans le fait que dans une industrie dominée par des multinationales étrangères, il est très difficile de réaliser cet objectif. La possibilité qu'ont les Canadiens d'investir s'est développée graduellement, mais à un rythme limité toutefois, et sans permettre aux petites sociétés canadiennes de se développer d'une façon substantielle et de prendre de l'expansion, et sans que les Canadiens, que ce soit par l'entremise du secteur privé ou du secteur public puissent jouer un rôle plus important dans leur propre industrie pétrolière.

Selon moi, cette redevance est nécessaire pour atteindre cet objectif, pour permettre aux investisseurs canadiens, aux investisseurs privés d'avoir davantage la possibilité de s'implanter dans ce secteur, de même que les Canadiens en général, grâce à la société pétrolière nationale, Petro-Canada, financée en partie par cette redevance.

M. Cooper: Monsieur le Président, je voudrais poser une question au député au sujet du chômage chez les jeunes. Il y a quelques instants, le député a fait allusion au Programme de stages ou de formation et au Programme de subventions salariales, auxquels on consacrerait au total environ 95 millions de dollars au cours des deux prochaines années. Mais il ne faut pas oublier qu'environ 500,000 jeunes Canadiens quitteront l'école cette année, d'ici quelques mois, et se mettront à la recherche de leur premier emploi permanent. Si l'on répartit ces 95 millions de dollars entre ces 500,000 jeunes, on obtient quelque chose comme \$190 par tête. Comment le député peut-il affirmer que l'on peut s'attendre à une baisse importante du chômage chez les jeunes, compte tenu de ce chiffre?

● (1250)

M. MacLaren: Que je sache, je n'ai rien dit de tel, monsieur le Président. Si le député d'en face veut bien me rendre visite à mon bureau de circonscription un samedi matin, il prendra lui aussi conscience de l'ampleur du problème du chômage parmi les jeunes. Je ne veux nullement en atténuer la gravité. Je dis seulement que le gouvernement a pris deux trains de mesures pour s'attaquer à ce troublant problème économique et social. Nous avons pris des mesures à court terme et des mesures à long terme.

Le député a cité l'une des initiatives prises par le gouvernement pour réduire à court terme le chômage chez les jeunes; il y en a plusieurs autres. Il y aura des jeunes en chômage cet été. Le taux de chômage restera élevé. Le gouvernement n'est pas en mesure de garantir un emploi d'été à tous les jeunes; comment le pourrions-nous? Ce que nous tentons de faire, c'est d'aplanir les pires difficultés, de diriger les jeunes vers les secteurs les plus prometteurs de l'économie, de contribuer à la formation, à la fois à court et à long terme.

Il y a des mesures bien précises, et je pourrais donner de plus amples détails à leur sujet, mais je crois que le député connaît certaines d'entre elles; il a cité l'un de ces programmes. Ces mesures peuvent contribuer sensiblement à atténuer le chômage chez les jeunes. Mais à long terme, la seule véritable solution est le rétablissement du dynamisme du secteur privé, tant au Canada qu'à l'étranger, afin de donner un emploi à tous ceux qui en cherchent un.

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, je suis heureux de participer au débat sur ce budget. Le discours du député d'Etobicoke-Nord (M. MacLaren) m'a fait penser au petit chaperon rouge. Si le loup frappait à la porte et que le petit chaperon rouge se mettait à crier, je crois que les libéraux lui accorderaient tout de suite une subvention ou un dégrèvement d'impôt pour quatre ans. Pis encore, après de longues palabres avec les loups de la meute, le gouvernement accorderait une subvention au loup pour l'aider à devenir plus efficace.